



SYNDICAT
NATIONAL DES
TERRITORIAUX



S'abonner aux infos du SNT

Malades et pénalisés, les cadres intermédiaires territoriaux sous pression

Chères collègues, chers collègues,

Depuis le 26 février 2025, être malade coûte plus cher : la rémunération en congé maladie ordinaire passe à 90 %, y compris pour les primes et indemnités.

C'est une décision injuste et illégale, qui dépasse ce que prévoyait la loi.

Le SNT ne laisse pas passer !

Depuis le 23 mai 2025, un recours est déposé au Conseil d'État contre des décrets injustes qui réduisent vos revenus en cas de maladie par la Fédération CFE-CGC des services publics. A l'unissons, nous contestons l'irrégularité juridique de ces décrets et demandons leur annulation.

Vous êtes chef d'équipe, responsable de service, coordinateur, encadrant technique, rédacteur, infirmière scolaire, conseiller social, ou encore chargé de mission.



- 👉 Vos responsabilités augmentent,
- 👉 Vos équipes fondent,
- 👉 Vos missions s'alourdissent,
- 👉 Et pourtant, votre salaire stagne.

Avec cette réforme, **vos primes** (souvent une part importante de votre revenu net) **sont également impactées par la décote**. Un congé maladie, même de quelques jours, peut signifier une perte nette difficilement absorbable.

Nos revendications :

- 👉 Dénoncer l'irrégularité juridique des textes ;
- 👉 Refuser que la maladie devienne une charge financière supplémentaire ;
- 👉 Réclamer une revalorisation réelle des fonctions d'encadrement territorial.

Vous êtes cadre B, souvent issu du terrain, avec des fonctions clés... mais une rémunération qui dépasse à peine le SMIC, une charge mentale et administrative croissante, et aucune marge de sécurité face à l'imprévu...

« On vous demande de faire toujours plus, avec moins de moyens, tout en restant disponibles, loyaux, efficaces et discrets. Aucun impératif budgétaire ne saurait justifier que la maladie devienne un motif de sanction financière pour vous qui êtes, le trait d'union entre le terrain et les directions, les piliers silencieux des politiques publiques locales ».



Béatrice BARRAU, Présidente du SNT.



Ensemble, plus forts,
plus entendus

**Faites le choix du SNT :
un syndicat engagé, solidaire et déterminé**

